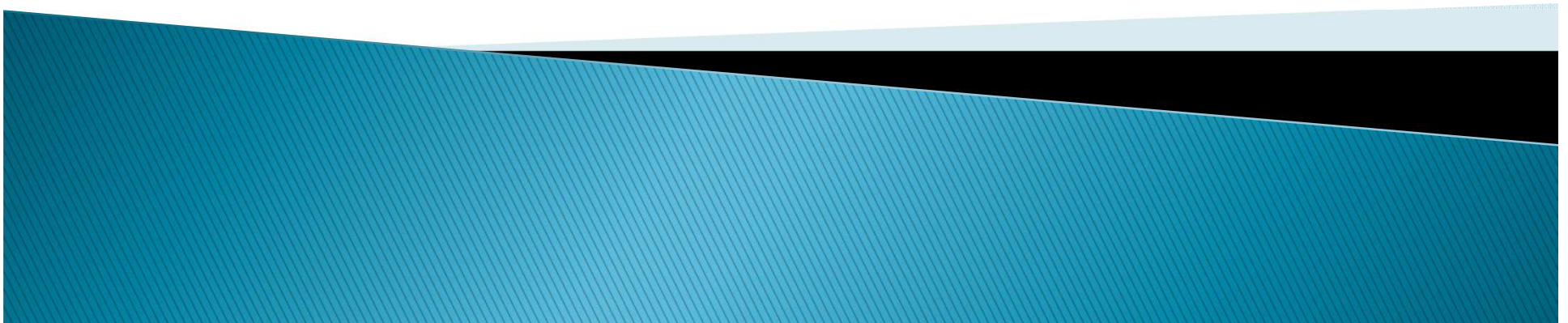


Séminaire pré retraite ONUG

Octobre 2017

Bureau de la Conseillère du Personnel
SGRH- ONUG



La retraite...

La cessation d'activités professionnelles est un passage qui nous fait quitter un monde connu, pour un « quelque chose » que nous n'arrivons pas encore à définir.

Nos repères et normes usuels changent, et nous ignorons à ce stade comment nous réagirons aux nouvelles situations qui se présenteront à nous.



Penser en avant...

Un des rôles du Bureau de la Conseillère du personnel est de vous aider dans les démarches qui précèdent votre départ à la retraite et de vous fournir des services utiles pour que vous puissiez bien préparer votre retraite.



Nos services

Nous pouvons vous conseiller et vous aider dans les domaines suivants :

- Assistance psycho-sociale
- Référence aux organismes ou administrations compétentes pour des conseils en matière d'impôts et assurances
- Comment obtenir un permis de résidence en Suisse (permis C ou B)
- Démarches relatives à votre domestique privée (terminaison de contrat, carte de légitimation)



Conseils

Avant de prendre une quelconque décision administrative, vous pouvez bénéficier d'un conseil sur l'impact que peut avoir votre retraite sur :

- votre santé (physique, intellectuelle, mentale)
- votre vie familiale
- votre vie sociale (relationnel)
- votre situation financière
- votre choix de lieu de résidence



Santé

- écoutez, et suivez les conseils de votre médecin ;
- ayez des activités sportives et des loisirs ;
- ne restez pas seul dans son coin ou dans son couple ;
- continuez à apprendre ;
- trouvez votre place dans la communauté locale (clubs, associations).



Vie familiale

- sur le plan familial vous devez (ré)apprendre à vivre en couple à « plein temps », 24h sur 24h, - et pour longtemps !
- ou alors il faudra vous familiariser à l'idée que votre partenaire est toujours en activité ;
- si l'on vit seul(e), il sera important de garder son réseau relationnel .



Vie sociale (relationnel)

- Le travail donne un rôle et un statut social ;
- Pour certains, la plupart des amis sont des personnes rencontrées sur le lieu de travail: une prise de retraite peut entraîner un relâchement, voir la disparition de ces liens, surtout si cela implique des retours dans les pays d'origine (le sien ou celui des collègues).



Situation financière

- Les revenus changent .
- De nouvelles dépenses apparaissent (impôts, AVS, autres...) .
- Des privilèges ou avantages disparaissent (allocations, exemption de tva...) .



Situation financière (suite)

Un moyen d'échapper à la panique ou aux mauvaises surprises est de planifier, à l'avance, quel serait votre budget familial ;

Vous trouverez ci-après un exemple de budget auquel vous pouvez vous référer :



Situation financière – Exemple de budget

DEPENSES

Fraix fixes (en CHF ou €)

- loyer.....
- radio TV.....
- eau, gaz, électricité.....
- assurances (maladie, ménage, voiture, maison).....
- impôts.....
- assurances sociales suisses (AVS).....

Frais courants

- nourriture.....
- vêtements, chaussures.....
- téléphone fixe/portable
- loisirs, voyages.....
- transports (essence, bus).....
- sports (abonnement, matériel...).....

Frais extraordinaires

- santé (non remboursés par l'Assurance maladie).....
- ménagers (remplacement frigo, TV, PC,)
- travaux (peintures, réparations)

TOTAL :

RECETTES

Montants fixes

- Caisse des pensions.....
- Salaire conjoint.....
- Autres.....

TOTAL :



Lieux de résidence

Comme fonctionnaire international(e), la question du **lieu de vie principal (domicile)** se pose en premier :

- *Où envisagez-vous de passer cette retraite ?*
- *En Suisse ?*
- *En France voisine ?*
- *Dans votre pays d'origine ?*
- *Dans un pays tiers ?*



Lieux de résidence

Cette question est cruciale :

Elle implique des choix, dont les conséquences auront des effets durables pour vous et votre famille.



Lieux de résidence

Des facteurs déterminants doivent être pris en considération comme :

- le logement
- la proximité du cercle familial / social
- le cas échéant, la situation du conjoint et des enfants
- l'existence et la proximité de structures médicales
- la poursuite de loisirs existants



Permis de résidence en Suisse

Notre bureau peut vous renseigner avant votre départ en retraite sur les démarches nécessaires à l'obtention d'un permis de résidence en Suisse (permis C ou permis B).

Notre bureau peut également vous conseiller sur les démarches relatives à votre domestique privée (terminaison du contrat, carte de légitimation).



Outil – Liste (non exhaustive)

Domiciliation ?	Suisse/France/Autre
Besoin d'un permis ?	oui / non
Pour quels membres de la famille ?	conjoint / enfants
Permis Ci conjoint ?	oui / non
Si permis Ci, ce qui est prévu ?	Demande de permis ?
Employée de maison ?	Terminaison du contrat
Logement actuel ?	garder / à vendre / à louer
Accès facile ?	oui / non
Bus et commerces à proximité ?	oui / non
Facilités médicales à proximité ?	oui / non



Aide psycho-sociale

Face à tous ces bouleversements, il est tout à fait normal d'éprouver un « passage à vide » ; Une nouvelle réalité se présente, qu'il faut pouvoir assumer, gérer et accepter.

Si un sentiment de tristesse ou de solitude s'installent de façon durable ; si vous vous sentez en décalage avec votre entourage, « déboussolé », n'hésitez pas à demander de l'assistance.



Aide psycho-sociale

- Notre bureau est toujours prêt à vous accueillir pour vous écouter au sujet de votre nouvelle vie et peut vous donner des conseils ou vous aider, en cas de besoin.
- Notre bureau peut aussi servir de premier point d'information et vous aider à identifier les services où vous référer.



Références

Le bureau de la Conseillère du personnel de votre Organisation est à même de vous fournir des adresses d'organismes locaux (Genève, Vaud, France voisine) à l'écoute des spécificités liées à la retraite, ou qui abordent plus en profondeur les thèmes abordés dans cette présentation.

N'hésitez pas à les contacter !



Quelques contacts à Genève

1. Résidence : Service des Etrangers et Confédérés
Route de Chancy 88
1213 Onex
Tél: 022 546 47 95
<http://http://ge.ch/population/>
2. Impôts: Administration fiscale cantonale
Hôtel des Finances
26, rue du Stand – Case postale 3937
1211 Genève 3
Tél: 022 327 70 00
<http://ge.ch/impots/>



Quelques contacts à Genève

3. OCAS/AVS: Caisse Genevoise de Compensation
12, rue des Gares
Case postale 2595
1211 Genève 2
Tél: 022 327 27 27
<http://www.caisseavsge.ch/>

4. Naturalisation: Service cantonal des Naturalisations
Route de Chancy 88
1213 Onex
Tél: 022 546 46 46

<http://ge.ch/population/prestations/naturalisation-ordinaire>



Quelques contacts à Genève

5. Administrations :

➤ [*www.admin.ch*](http://www.admin.ch)

(Confédération Suisse)

➤ [*www.eda.admin.ch*](http://www.eda.admin.ch)

(Département Fédéral des Affaires Etrangères)

➤ [*www.ge.ch*](http://www.ge.ch)

(République et Canton de Genève)



Quelques contacts Canton de Vaud

1. Domiciliation: Service de la Population
Contrôle des habitants
19, avenue de Beaulieu
1014 Lausanne
Tel: 021 316 49 49

<http://www.vd.ch/autorites/departements/decs/population/>

2. Impôts: Direction Centrale
Administration cantonale des impôts
Route de Berne 46
1014 Lausanne
Tél: 021 316 00 00

www.aci.vd.ch



Quelques contacts Canton de Vaud

3. AVS: Caisse Cantonale Vaudoise de Compensation
37, rue du Lac
1815 Clarens - VD
Tél: 021 964 12 11
www.caisseavsvald.ch

4. Naturalisation: *se présenter à la mairie de la commune de résidence*

5. Administrations: www.vd.ch
(site du canton de Vaud)



Quelques contacts en France voisine

1. Domiciliation:

S'adresser à la Mairie de son lieu de résidence, ou la Préfecture du département de résidence

2. Impôts :

Centre des Impôts de son lieu de résidence

www.impots.gouv.fr

3. Naturalisation :

S'adresser à la Préfecture du département de résidence

4. Administrations:

<http://www.service-public.fr/>

(toutes les administrations / démarches)

www.consulfrance-geneve.org

(Consulat général de France à Genève)



Nos contacts :

Annabelle Borg - Hervé Blanchet-Voyet

Bureau de la Conseillère du personnel

ONUQ - SGRH
Palais des Nations
Bât. S - 2^{ème} étage
Bureaux : S. 244 / S. 246

+4122 917 11 15 / 22 33

aborg@unog.ch

hblanchet-voyet@unog.ch



" La plus belle retraite a
besoin de plaisirs. "

« J. De Lille »

